

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 JUIN 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :

- Monsieur Patrice FLOCH (pouvoir à Madame Hélène LE HER),
- Monsieur Yannick GUIZIOU (pouvoir à Madame Chantal CHICAULT),
- Madame Caroline MORVAN (pouvoir à Madame Claudie KERROS),
- Madame Christelle ROUSIERE (pouvoir à Monsieur Jacques BEYOU),
- Monsieur Jacques BRENEOL (absent excusé).

Secrétaire de séance : Monsieur Yves MORVAN

Assistait également à la réunion : Monsieur Alain JEZEQUEL, Directeur Général des Services.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Catherine LE BORGNE a souhaité, pour des raisons personnelles, être déchargée de ses fonctions de conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et que Monsieur Patrice FLOCH la remplace dans cette fonction.

Le Procès verbal de la réunion du 11 mai est approuvé à l'unanimité.

1 - Demande de renouvellement d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de solliciter le renouvellement pour une année, à compter du 1er septembre 2010, d'une convention conclue avec l'Etat pour le recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement vers l'emploi.

2 - Plan de Formation du Personnel.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le plan de formation du personnel pour l'année 2010 et autorise le maire à conclure diverses conventions avec le CNFPT.

3 - Renouvellement d'une convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'association Motiv'Ados.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de conclure une convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'association Motiv'Ados, pour une durée d'un an, à compter du 1er juillet 2010, en vue de l'animation du Foyer des jeunes et d'autoriser le Maire à la signer.

4 - Avenants aux marchés de travaux de la salle multifonctions

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de conclure divers avenants aux marchés de travaux de la salle multifonctions, pour un montant total de 2304,75€ TTC.

5 - Convention avec ENERG'ENCE.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de conclure une convention avec ENERG'ENCE, agence locale de l'Energie du Pays de Brest, pour les années 2010 et 2011, et autorise le Maire à la signer.

6 - Convention avec Brest Métropole Océane relative à la desserte incendie de la salle multifonctions.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le texte d'une convention à conclure avec Brest Métropole Océane relative à la réalisation de travaux de renforcement du réseau incendie alimentant la salle multifonctions et autorise le Maire à la signer.

7 - Avenant n°1 au marché conclu avec INEO (lot n°2 de l'opération du terrain synthétique).

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de conclure un avenant d'un montant de 877,26€ TTC au marché conclu avec l'entreprise INEO RESEAUX OUEST et autorise le Maire à le signer.

8 - Décision budgétaire modificative n°2.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote une modification du budget principal pour un montant de 54 219,90€.

9 - Subvention exceptionnelle à l'association Familles Rurales - Centre de Loisirs de Bohars.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4300€ à l'association Familles Rurales - Centre de Loisirs de Bohars.

10 - Modification du Programme Local de l'Habitat.

A l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable à la modification du Programme Local de l'Habitat afin de le mettre en conformité avec la loi.

11 - Cession d'une propriété communale.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de céder à un particulier une partie d'une parcelle communale située dans un lotissement, rue Tanguy Malmanche, au prix de 15€/m².

12 - Convention avec le CHU relative à la mise à disposition de la commune du gymnase de l'hôpital psychiatrique.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le texte d'une convention à conclure avec le CHU relative à la mise à disposition de la commune du gymnase de l'hôpital psychiatrique et autorise le Maire à la signer.

13 - Convention-cadre de mise à disposition de matériel et de véhicule communaux.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le texte de convention-cadre de mise à disposition de matériel et de véhicule communaux au bénéfice des agents et des élus de la commune.

14 - Compte-rendu de la délégation du Maire

Le Conseil municipal prend connaissance de la liste des décisions du maire prises dans le cadre de sa délégation.

15 - Questions et Informations diverses.

15.1 - Acceptation d'un don

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'accepter un don de 300€ du Crédit Agricole en faveur des jeunes du CMJ.

15.2 - Contrat Educatif Local

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de conclure une convention avec l'Etat relative au Contrat Educatif Local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.